Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle MINETT PARK FOND-DE-GRAS,
ayant son siège social à l'adresse 2, FOND-DE-GRAS
L-4576 NIEDERKORN,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F527,
(à biffer si non applicable), représentée par LAURENCE BRASSEUR (PRÉSIDENTE) et JEAN-MARIE HALSDORF (VICE-PRÉSIDENT),
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: FRÉDÉRIC HUMBEL
Fonction: DIRECTEUR
Date: 24.10.2022
Cachet: MINETT PARK FOND-DE-GRAS
Minett Park Fond-de-Gras
2, Fond-de-Gras
L-4576 Niederkorn

Nom: LAURENCE BRASSEUR / JEAN-MARIE HALSDOR
Fonction: PRÉSIDENTE / VICE-PRÉSIDENT

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture